



Madame, Monsieur,

Le début du printemps rime dans une commune avec l'élaboration du budget. Pour faire simple, les finances communales sont saines et permettent de mettre sereinement en œuvre les projets. Cela a une nouvelle fois permis de maintenir stable les taux de fiscalité de la commune qui sont parmi les plus bas des 28 communes du canton.

Je remercie tous les élus qui œuvrent au plus proche du terrain afin d'ajuster au mieux l'intérêt général de chaque dépense.

La proximité est la force d'un village et permet d'assurer durablement son développement.

Tout cela est aussi rendu possible grâce à l'investissement des élus dans les établissements publics partenaires tels que la com com ou le SDEA. Ces structures permettent de mutualiser les expertises au bénéfice des communes qui restent l'échelon de proximité le plus pertinent.

La « Fabrique » est l'établissement public, administré par des paroissiens et doté de son budget propre, en charge de gérer le bâtiment de l'église ainsi que son contenu : la commune n'a pas vocation à se substituer à cette structure réglementaire. À cet effet, j'ai récemment rencontré monsieur le curé afin que, comme le dit l'expression « L'église reste au milieu du village ». Il m'en a assuré et travaille déjà à mettre en œuvre un nouveau dynamisme pour garantir un budget équilibré et durable, tout en travaillant en partenariat pour la réalisation de projets.

Au-delà de l'aspect religieux, le bâtiment de l'église est un symbole de notre village et de son histoire.

La tranquillité, la convivialité, nos paysages, notre biodiversité, nos traditions, sont les atouts et le charme de notre petit village rural aux portes de la métropole européenne.

Votre Maire

Grégory GILGENMANN



- **Le dimanche 12 mai** : repas organisé par l'association de pêche (sur inscription)
- **Le lundi 13 mai** : démarrage des travaux de valorisation de l'étang d'Ichtratzheim
- **Du mardi 14 mai au lundi 20 mai** : l'école met à disposition une benne « vieux papiers »
- **Le dimanche 9 juin** : les électeurs sont appelés aux urnes pour les élections européennes
- **Le vendredi 21 juin** : fête de la musique organisée par l'association de pêche
- **Le vendredi 28 juin** : fête de l'école d'Hipsheim-Ichtratzheim
- **Le vendredi 5 juillet** : collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang
- **Du jeudi 11 juillet au jeudi 26 septembre** : présence du « Bistrot de village » sur la Place du Village les jeudis soirs des semaines paires

Stabilisation des berges et valorisation environnementale de l'étang d'Ichtratzheim



Réunion de chantier de préparation des travaux

Les **61.000€ TTC de dépenses** sont financés à **80%** par :

- L'AERM, Agence de l'Eau Rhin Meuse
- La Région Grand Est

L'AAPPMA d'Ichtratzheim finance les 20% restants.

Démarrage des travaux le 13 mai

Après une consultation c'est le Parc Technique d'Erstein (Collectivité Européenne d'Alsace) qui a été choisi pour réaliser les travaux au niveau de l'étang.

**La circulation se fera par alternat en
journee lors des travaux du 13 mai à
environ fin juin**



Les parties prenant part au projet :

- Olivier BAERST, Président de l'AAPPMA d'Ichtratzheim (Maitre d'Ouvrage)
- Bureau d'Etudes SINBIO, Maitre d'Œuvre
- Commune d'Ichtratzheim, propriétaire
- SDEA, gestionnaire de la Scheer
- Parc Technique de la CEA, réalisation des travaux

Afin de maintenir la trésorerie de l'AAPPMA, des soutiens financiers de plusieurs milliers d'euros sont prévus de la part de la commune et de la la com com pour encourager ses activités et son dynamisme !

Périscolaire « La Petite Ill » de Hipsheim-Ichtratzheim



Esquisse du périscolaire projeté

**Le bâtiment périscolaire définitif permettra d'accueillir 80
enfants de l'école primaire d'Hipsheim-Ichtratzheim
(maternelles et élémentaires).**

Le conseil communautaire a validé le projet de périscolaire d'un montant de 1,58 millions d'€ HT sur le site de la dimière (arrière presbytère).

L'objectif est une mise en service pour la rentrée de septembre 2025.

L'ancien site de St Ludan ne permettait pas d'accueillir les enfants de 3-6 ans, le site provisoire actuel permet de les accueillir lorsque les parents justifient qu'ils n'ont pas trouvé de place de garde (et en nombre limité).



Sécurisation de l'alimentation en eau potable

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace

Actualité ▾ L'Info locale ▾ Faits divers ▾ Sports ▾ Culture-Loisirs ▾ Nos formats ▾ Magazines ▾ Services ▾ Q

Accueil > Société

Nordhouse

Sécurisation de l'alimentation en eau potable : deuxième phase du chantier

Le SDEA installe de nouvelles conduites d'eau potable dans le périmètre du château d'eau de Nordhouse. À terme, ce second réseau sera raccordé au puits de captage d'Ichtratzheim. L'objectif : sécuriser l'approvisionnement des six communes du périmètre local du Pays d'Erstein.

Les travaux d'interconnexion du puits d'Ichtratzheim au réseau d'eau du Pays d'Erstein se poursuivent :

Phase 1 (réalisée) : Hipsheim au château d'eau

Phase 2 (réalisée) : Nordhouse au château d'eau

Phase 3 (2024 / 2025) : Puits en forêt d'Ichtratzheim à Hipsheim

Article DNA. La capacité et la très bonne qualité de l'eau d'Ichtratzheim vont permettre aux communes d'Hipsheim, Hindisheim, Limersheim, Nordhouse et Erstein de sécuriser leur alimentation en eau.

Avec le soutien financier de l'agence de l'eau Rhin Meuse dans le cadre du "Plan sécheresse".

Extension de la vidéoprotection



Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de vidéoprotection, la Préfecture a accordé l'extension du dispositif :

- à un nouveau tronçon de la rue du Château
- à l'entrée du Niederfeld / allée Ibuda (dont le point d'apport volontaire de déchets)
- à la jonction des rues de l'Étang et de la Forêt (dont l'étang)



Le système communal de vidéoprotection a déjà été complété par l'ajout de nouvelles caméras.

Un équipement technique qui participe à la **prévention et qui permet d'aider efficacement nos forces de l'ordre** dans le cadre de leurs enquêtes judiciaires.

Même dans notre petit village, les images sont régulièrement sollicitées.

Logements

La démolition du bâtiment en place au 46 rue du Château a été retardée en raison d'interventions préalables nécessaires. Prévus initialement début février, le début de la démolition est programmé pour début mai.

La construction suivra dans les prochains mois.

Découvrez la maquette en 3D du projet : <https://vu.fr/dojo1e>



Quelques logements sont encore disponibles. L'acquisition se fait via le dispositif "Bail Réel et Solidaire" .

Appartement communal disponible à la location

Le logement du bâtiment Mairie-Ecole est disponible à la location via une convention d'occupation du domaine public (précaire et révocable)

64m2 avec 1 chambre + 1 garage. 600€/mois + charges de 100€/mois.

Infos détaillées disponibles au secrétariat de mairie



Journée mondiale de l'eau

Les écoliers d'Hipsheim et d'Ichtratzheim en mode « goutte d'eau »

Vivre d'amour et d'eau fraîche, ça coule de source !



Le Maire, également Président de la **station d'épuration d'Erstein** gérée par le SDEA a fait visiter les installations aux deux classes de l'école d'Ichtratzheim.



Une classe d'Ichtratzheim réalise une « **Fresque du Climat** » pour mieux comprendre les mécanismes du dérèglement climatique.

Déjà 1,5 millions de participants dans 157 pays.

Objectif : accélérer la compréhension des enjeux climatiques au niveau mondial pour contribuer à la préservation du vivant



A l'occasion de la **journée mondiale des forêts**, le technicien forestier de l'ONF a fait découvrir ses missions de gestion durable de la forêt pour le compte de la commune.



« **Fête de Pâques** » organisée par la Passerelle. Enigmes pour enfants dans la nature et autour des serres des produits locaux du « Jardin de Pascal »



Animation "**Jardinage naturel - taille des arbres**". Le verger communal de la biodiversité a vocation à s'ouvrir encore plus aux villageois dans les prochains mois...



Elsass Oschterputz. Actions citoyennes (mise en place de nichoirs,...) et ramassage des déchets en présence de deux chercheurs du **muséum d'histoire naturelle de Paris** venus spécialement en Alsace pour participer à des Oschterputz dans le cadre d'une thèse sur la propreté.

Merci à tous les villageois qui ont participé !

Presse locale



Deux articles DNA mettent en valeur la plantation de haies par les enfants le long des rivières

et

la distinction « commune nature— coup de cœur » que seules une vingtaine de communes alsaciennes peuvent arborer.



Nouveauté Des jours de non-chasse



La chasse d'Ichtratzheim a été attribuée jusqu'en 2033

En Alsace-Moselle ce sont les communes qui doivent impérativement attribuer tous les 9 ans la **chasse communale** pour le compte des propriétaires privés (champs et forêt). Cette procédure est réalisée sous contrôle des services de l'Etat. Une commission communale consultative de la chasse (4C) a été créée. **340 propriétaires de terrains à Ichtratzheim ont été consultés** et ont validé le reversement du loyer de chasse à la commune. Après une première adjudication publique infructueuse, une nouvelle adjudication a permis **d'attribuer la chasse à M GRAYER Pascal** de

Witternheim. Travaillant dans un bureau d'études à Lipsheim, il assurera une présence et un suivi de proximité.

De 2024 à 2033 son rôle consistera à réguler les populations de certaines espèces pour éviter les dégâts dans les cultures agricoles et au niveau des jeunes plants en forêt.

Les 2.300€/an du loyer de chasse seront utilisés par la commune dans l'intérêt des propriétaires fonciers de terrains situés en zone de chasse : 700€ seront reversés à l'Association Foncière et 1.600€ à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles.

Ce travail chronophage, peu visible, et basé sur de vieux textes du droit local a duré plus de 1 an.

Nouveauté : des jours de non-chasse !

Le cahier des charges rédigé par la commune exige plusieurs nouvelles dispositions particulières :

- **La chasse est interdite les dimanches et jours fériés**
- Une attention particulière est mise sur le « **Renard roux** ». Cette espèce est malheureusement classée nuisible dans le Bas-Rhin alors qu'elle présente un intérêt dans l'équilibre biologique des écosystèmes.
- Une réunion de suivi a minima annuelle sera organisée afin de respecter **un juste équilibre** agro-sylvo-cynégétique, mais aussi biologique dans l'intérêt des écosystèmes et de la biodiversité

Moi aussi j'assurais la régulation des gibiers, gratuitement, naturellement, et sans toutes ces démarches



C'est au 19ème siècle que le loup a été intensément chassé en France et considéré comme « exterminé » au début du 20ème siècle. Depuis les années 1990 il a refait son apparition en France.

Nouveauté Extincteurs publics

La commune expérimente la mise à disposition aux villageois d'extincteurs publics en cas de départ de feu .

Comme le défibrillateur, ces équipements ont vocation à pouvoir être cherchés 24h/24. Ils sont donc à votre disposition en cas d'urgence avérée dans la commune, y compris à votre domicile. Un extincteur, régulièrement entretenu, reste néanmoins recommandé à son domicile !

Quelques rappels concernant les départs de feu :

- Immédiatement alerter les Pompiers au 18 après avoir évacué
- Ne retournez pas dans une zone dangereuse (volume enfumé,...)
- Les consignes d'utilisation d'un extincteur sont notées dessus



Ces équipements, situés Place du Village, sont placés sous vidéoprotection via plusieurs caméras afin de permettre l'identification d'un individu qui en ferait un autre usage.

Les deux ensembles (extincteur + coffret) ont été offerts à la commune par M Grumbach, habitant du village et gérant de la société Certi Feu basée à Hindisheim (société familiale de fourniture et de maintenance de matériel incendie pour les entreprises, collectivités et particuliers).

Merci à lui de soutenir cette idée de la commune !

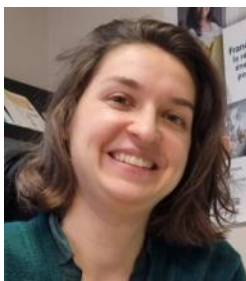


Espace France Rénov'



Hausse des prix de l'énergie, inconfort, panne... Vous souhaitez changer votre chaudière ou vos radiateurs et vous ne savez pas quoi installer à la place ?

Pour se renseigner sur les différents systèmes et sur la maîtrise des consommations d'énergie, les habitants de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein peuvent se tourner vers le service public de conseils gratuit et indépendant France Rénov' local.



La conseillère peut vous renseigner sur les différents dispositifs d'aides auxquels vous pourriez avoir droit, estimer les montants et vous orienter dans les démarches.

Prise de rendez-vous en ligne via la plateforme : <https://france-renov-rdv.cc-erstein.fr/>

Contact par téléphone : Sarah JACCOMARD au **03 88 59 86 27**

Adresse : 2 rue de la Savoie à Erstein. Sur rendez-vous

Déclaration d'une campagne en porte à porte

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



L'association « Amnesty Internationale » a déclaré une campagne d'information en porte à porte entre le 13 et 18 mai à Ichtratzheim. Elle ne fera pas l'objet d'une quête.

La commune rappelle qu'elle n'est pas à l'origine de cette campagne et que chacun est libre de donner suite ou non à la sollicitation.

Déchets

Déchèterie d'Erstein : nouveaux horaires

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	
Mardi	Fermé	13h à 17h55
Mercredi	9h à 11h55	13h à 17h55
Jeudi	Fermé	13h à 17h55
Vendredi	Fermé	13h à 17h55
Samedi	9h à 11h55	14h à 16h55
Dimanche	9h à 11h55	Fermé

Jours de vidange des bornes d'apport

	Papiers et cartonnettes	Emballages plastiques
Lundi		X
Mardi	X	
Mercredi		<i>Si nécessaire</i>
Jeudi	X	
Vendredi		X
Samedi	X	

Verre : 1 fois par semaine (jour aléatoire)

Biodéchets : 2 fois par semaine

Le « Portail usager » arrive

Un portail de consultation en ligne de vos informations personnelles vous sera dédié. Possibilité de consulter vos nombres de levées des poubelles, vos passages en déchèterie et vos factures d'ordures ménagères.

Un courrier d'information arrive très prochainement dans votre boîte aux lettres avec toutes les explications nécessaires à la création de votre compte.



Benne des vieux papiers et cartons au profit de l'école

La benne sera mise en place devant l'atelier communal (Place du Village)

le mardi 14 mai 2024 et retirée le mardi 21 mai 2024 le matin.

Tranquillité du voisinage



Activités bruyantes liées au bricolage, à l'entretien d'espace verts, ... sur un domaine privé (y compris lorsque ces prestations sont réalisées par des entreprises)

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h30 (18h30 le samedi)

Dimanches et jours fériés = journées de tranquillité

Travaux privés soumis à Permis de Construire, Déclaration Préalable,...

Du lundi au samedi de 7h à 20h. Dimanches et jours fériés = journées de tranquillité



Prévention des nuisances liées au bruit : les règles détaillées sont consultables sur www.ichtratzheim.fr/prevention

L'abbaye de Frauenalb

Frauenalb est une ancienne abbaye bénédictine fondée en 1180 et entourée d'un village dans la vallée de l'Alb (Allemagne), aujourd'hui dans la commune de Marxzell (à 107 km d'Ichtratzheim)

La ruine de Frauenalb est considérée comme le symbole de la vallée de l'Alb. C'est l'une des abbayes baroques la plus importante dans le Nord de la Forêt-Noire. Le couvent n'acceptait que les filles de familles nobles.



L'armoire de la seigneurie d'Ichtratzheim est visible sur cinq bâtiments et monuments de Frauenalb



Abteigarten und Gartenhaus
Anlage um 1738/40, wahrscheinlich nach Plänen Peter Thumbs.
Über dem Portal Madonnenstatue und Wappen der Äbtissin Maria Gertrud v. Ichtratzheim.
Zwei Pavillons am Rand der oberen Terrasse, und die Treibhäuser im 19. Jahrhundert abgerissen.

Gärtnerhaus
Erbaut unter Äbtissin Maria Gertrud v. Ichtratzheim 1753 (Wappen).

Maria Gertrud von Ichtratzheim
Abbesse de Frauenalb de 1715 à 1761, surnommée « La princesse de la construction baroque »

Sous l'abbesse von Ichtratzheim a notamment été construite par l'architecte autrichien du Vorarlberg, Peter Thumb, une nouvelle église du monastère à deux tours (achevée en 1751). À la même époque, il construit l'abbatiale d'Ebersmunster; deux édifices curieusement similaires.

Cette ressemblance a généré des liens entre « Les Amis de l'église abbatiale d'Ebersmunster » et « La fondation Kultur im Kloster Frauenalb ».

L'armoire de la seigneurie est aussi visible à Ichtratzheim :

- sur une pierre de l'ancienne chapelle du village construite en 1631. Elle est aujourd'hui incorporée au mur de clôture du 5 rue du Château.
- sur une statue dans l'escalier de la mairie « Le lion rouge » tenant les armoiries

L'armoire générale de France ordonnée par le roi Louis XIV en 1696

« La seigneurie d'Ichtratzheim »

Aux 1 et 4 : demi-aigle becqué et membré d'or, sur fond d'or

Au 2 : deux étoiles et une comète d'or, sur fond azur

Au 3 : trois épis d'or posés sur un tertre, sur fond azur

« La communauté des habitants d'Ichtratzheim »

Trois aigles d'argent, becqués et membrés d'or, sur fond azur

